



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SYNDICAT CNT INDUSTRIES & SERVICES DE HAUTE-GARONNE

Toulouse, le 26 juin 2022

PATALEVAIN : 2^E PIQUET SYNDICAL

Le patron de Patalevain rompt la négociation

Le conflit social à la boulangerie-pâtisserie « bio & solidaire » Patalevain à Toulouse s'enlise à cause de l'employeur. Le 4 juin 2022, lors d'une première entrevue avec le syndicat, l'employeur avait pourtant admis une partie des irrégularités, notamment sur les impayés. Cela laissait espérer la possibilité d'une régularisation rapide de la situation.

Malheureusement, l'employeur a depuis décidé de rompre les discussions en nous expliquant qu'il devait « hiérarchiser ses priorités ». Se mettre en conformité avec le droit du travail ne faisant pas partie des « priorités » de Patalevain, le syndicat a donc été contraint d'organiser un piquet syndical le samedi 25 juin de 15 h à 18 h.

Plusieurs dizaines des personnes ont diffusé des tracts pour informer la clientèle et le voisinage et inciter, une nouvelle fois, l'employeur à respecter le droit du travail.

Durant le piquet, l'employeur s'est montré hostile à toute négociation avec le syndicat. Il a dès le début et à plusieurs reprises appelé la police dans le but d'intimider les syndicalistes.

Nous espérons néanmoins que dans les plus brefs délais, l'employeur acceptera une seconde entrevue pour préciser les modalités de versement des impayés et la manière de réparer les préjudices subis par les anciennes salariées.

Dans le cas contraire, le syndicat se verra contraint d'amplifier sa mobilisation.



interpro.31@cnt-f.org



<https://www.cnt-f.org/cnt31>



07 81 10 63 66



33, rue Antoine Puget
31200 Toulouse